

Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé

Promouvoir, défendre, représenter, accompagner, informer

Depuis sa création, l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé défend la qualité des soins proposés aux usager.e.s de notre système de santé.

L'USMCS s'appuie sur la définition donnée par l'OMS : «la qualité des soins est une démarche qui doit permettre de garantir à chaque patient.e la combinaison d'actes diagnostiques et thérapeutiques qui lui assurera le meilleur résultat en termes de santé, conformément à l'état actuel de la science médicale, au meilleur coût pour un

même résultat, au moindre risque iatrogène et pour sa plus grande satisfaction en termes de procédures, de résultats et de contacts humains à l'intérieur du système de soins ».

Pour atteindre cet objectif multidimensionnel, l'USMCS promeut un système public de soins primaires de proximité, accessible à toutes et à tous, dans lequel l'approche globale, sociale et environnementale des patient.e.s guide leur prise en charge.

L'USMCS revendique une pratique médicale en centre de santé organisée autour de :

- l'exercice coordonné et pluriprofessionnel
- la prise en charge médico-psycho-sociale des populations
- le salariat à la fonction des professionnel.le.s de santé
- l'indépendance professionnelle
- le bien-être au travail

Rejoignez-nous autour des 9 valeurs socles de l'USMCS

- L'accès aux soins de qualité pour toutes et pour tous
- La responsabilité populationnelle et territoriale des professionnel.le.s de santé
 - L'approche globale centrée patient.e
 - L'exercice coordonné et pluriprofessionnel en centre de santé
 - Le salariat à la fonction des professionnel.le.s des centres de santé
 - Le bien-être au travail des professionnel.le.s des centres de santé
 - Un exercice indépendant de la médecine
- Une formation initiale et continue de qualité pour tous les professionnel.le.s de santé
 - Le développement de la recherche en soins primaires

Pour adhérer : www.lescentresdesante.com Tél : 01.40.23.04.10